

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècleCollectionBoite_011-17-chem | Discipline \[?\] ouvrière. ItemL'organisation et la discipline de la classe ouvrière](#)

L'organisation et la discipline de la classe ouvrière

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0423

SourceBoite_011-17-chem | Discipline [?] ouvrière.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

L'organisation de la discipline de la classe ouvrière

Objet de concours de la Soc. Démocratique de
Paris (1840)

1/ La suppression des maîtrises, et des jurandes, tout en débarrassant un monopole factuel, n'est-elle pas offerte à god in convenant de laisser toute organisation de classe ouvrière ? Ne vaudrait-il pas à définir que les associations de la classe ouvrière pour donner une forme, un ensemble qui réglementent le choc individuel des moyens de travail, de travail, et de travail, et de travail de (discipline) ? La question n'y gagnent-ils pas en moralité, en discipline, en considération, et le soc n'y trouverait-elle pas le moyen de travail meilleur, mieux exécuté et sur le soc de garanties de repos et de sécurité.

2/ De ce cas de l'affirmation, quels seraient les moyens d'arriver à ce but sans empêcher la libre concurrence et en donnant en passant une élucubrerie sur ces maîtres organisés ; de telle sorte que puissent sur elles un jour le lois, elles cessent de s'être pour trouver par là

Société :

Le 1^{er} titre fut obtenu en 1841 à
Félix de la Farelle qui a publié sa dissertation
titre : Plan d'une réorganisation disciplinaire des
études de la Faculté de Théologie (Paris, 1842).